

**PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUIÈME RÉUNION (SPÉCIALE) 2020 DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)
DU BUREAU DE LA RETRAITE**

Procès-verbal de la cinquième réunion (spéciale) 2020 du *Conseil d'administration* du Bureau de la retraite, tenue le vendredi 23 octobre 2020 à 14 h 30 par vidéoconférence.

Sont présents : MM. Nicolas Bouchard-Martel, Vice-président
 Daniel Coulombe, Président
 André Grondines
 Boris Mayer-St-Onge
 Yvan Pépin
 Nicolas Saucier
 Mme Anne Gosselin

Non-membre : M. Martin Latulippe, Directeur du Bureau de la retraite
 Mme Mélissa Allard, PCI (point 1.1)

ORDRE DU JOUR

1. Huis clos
 - 1.1 Structure salariale
 - 1.2 Locaux

Levée de la réunion

1. HUIS CLOS

1.1 STRUCTURE SALARIALE

Le CA accueille Mme Mélissa Allard de la firme *PCI* qui reprend les explications des différents questionnements soulevés lors de la rencontre précédente.

Après avoir analysé les différentes alternatives, le CA convient de la nouvelle structure salariale pour le personnel du Bureau de la retraite.

Il est résolu à l'unanimité :

RÉSOLUTION CA 20-05-01

« *d'adopter la nouvelle structure salariale applicable au personnel du Bureau de la retraite.* »

1.2 LOCAUX

Le CA est informé des propositions de relocalisation pour le Bureau de la retraite. Les trois propositions visent à intégrer les deux équipes dans les locaux actuels au Pavillon Maurice-Pollack, ce qui implique la mise en place d'aires de travail collaboratives et la suppression de la majorité des bureaux fermés. Le CA est d'avis que ces propositions ne sont pas adéquates pour le Bureau fusionné. Le *Service des immeubles de l'Université Laval* sera avisé et il sera demandé si d'autres alternatives sont possibles dans d'autres pavillons du campus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

Le Directeur,



Martin Latulippe
Directeur

Adopté le 27 novembre 2020